

L'objet de cette assemblée est de présenter les projets de règlement. Au cours de cette assemblée, le maire Michel Noël expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ces projets de règlement peuvent être consultés au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

Donné à Durham-Sud, ce 10^e jour du mois de mars 2017

Christiane Bastien
Directrice générale et secrétaire-trésorière